

ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE 2016
LECTURE ET PRODUCTION D'ÉCRIT

5^e ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

PS

DOSSIER DE L'ENSEIGNANT

LIRE

E U R
LIRE TEXTE
COMPRÉHENSION
LIRE TEXTE
INFÉRENCE
ROMAN ESSAI POÉSIE
ICHE NARRATION LIVRE
PARCOURIR
GE CON
AL POÉSIE
TE
STOIRE LI
COISS
TERATURE BIBLIOTHÈQUE RÉSUMÉ COUVERTURE ÉCRITURE MOTS STYLE ROMAN ESSAI POÉSIE NOUVELLE
LIRE TEXTE INFORMATION PLAISIR COMPRÉHENSION
GUE AUTEUR ÉCRIVAIN PERSONNAGE CONTE AFFICHE NARRATION LIVRE LECTEUR HISTOIRE LIRE TEXTE
E PARCOURIR DÉCHIFFRER PARTAGE LITTÉRATURE BIBLIOTHÈQUE RÉSUMÉ COUVERTURE
COMPRÉHENSION DÉCOUVERTE RECHERCHE PARCOURIR DÉCHIFFRER INFÉRENCE PARTAGE LITTÉRATURE
ROMAN ESSAI LANGUE AUTEUR ÉCRIVAIN PERSONNAGE
NARRATION LIVRE LECTEUR HISTOIRE LIRE TEXTE INFORMATION PLAISIR COMPRÉHENSION
E PARCOURIR DÉCHIFFRER INFÉRENCE PARTAGE LITTÉRATURE BIBLIOTHÈQUE RÉSUMÉ COUVERTURE
E ROMAN ESSAI POÉSIE NOUVELLE JOURNAL ARTICLE PRESSE LANGUE AUTEUR ÉCRIVAIN PERSONNAGE
NARRATION LIVRE LECTEUR HISTOIRE LIRE TEXTE INFORMATION PLAISIR COMPRÉHENSION
CHE PARCOURIR PARTAGE LITTÉRATURE BIBLIOTHÈQUE COUVERTURE ÉCRITURE MO

SOMMAIRE

LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	5
LES ÉTAPES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE	6
Conception de l'épreuve	6
Passation dans les établissements scolaires	6
Correction et encodage des résultats	6
Analyse des résultats	6
Résultats et commentaires	6
Pistes didactiques	7
Évaluation du dispositif	7
L'ÉPREUVE 2016	8
Contenu de l'épreuve	8
Questions et réponses de formats différents	9
Compétences évaluées	9
Calendrier de l'épreuve 2016	10
CONSIGNES DE PASSATION	11
MODALITÉS DE CORRECTION	12
Encodage des résultats	12
Quelques situations particulières	12
Échantillon destiné à l'analyse des résultats	12
GUIDE DE CODAGE	13
CONTACTS UTILES	18

Le groupe de travail chargé d'élaborer l'épreuve est composé de :

Nicolas BERTRAND, chargé de mission au Service Général du Pilotage du système éducatif ;

Jean CASTIN, conseiller pédagogique ;

Françoise CRÉPIN, chercheuse au Service d'analyse des Systèmes et Pratiques d'enseignement de l'ULg ;

Grégory DE JONGHE, enseignant ;

Arnault DELTOUR, inspecteur ;

Michel DELVENNE, conseiller pédagogique ;

Corinne DIERICKX, inspectrice ;

Micheline DISPY, inspectrice ;

Cécile FLAMMANG, enseignante ;

Rudy GRAINDORGE, conseiller pédagogique ;

Régine LEUNEN, conseillère pédagogique ;

Christine MONIN, inspectrice ;

Stéphanie NELISSE, enseignante ;

Chantal ROMBAUT, enseignante.

LES ÉVALUATIONS EXTERNES NON CERTIFICATIVES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Les évaluations externes non certificatives visent à informer chaque équipe éducative sur le niveau de ses élèves, et permettent de diagnostiquer les difficultés rencontrées afin de proposer des pistes d'actions pédagogiques.

Elles sont organisées dans les classes de 3^e primaire, 5^e primaire et dans une année d'études au sein du 2^e ou du 3^e degré de l'enseignement secondaire.

Ces évaluations sont réparties selon un cycle triennal, et portent successivement sur la lecture/production d'écrit, les mathématiques et l'initiation scientifique et la formation historique et géographique.

Cette année scolaire, les élèves de 3^e et 5^e primaire passeront une épreuve en lecture et production d'écrit et ceux de 4^e année de l'enseignement secondaire (général, technique de transition, artistique de transition, technique de qualification, artistique de qualification et professionnel) passeront une épreuve de lecture uniquement.

Elle est obligatoire pour les élèves fréquentant l'enseignement ordinaire.

Pour ceux issus de l'enseignement spécialisé, la participation est laissée à l'appréciation de chaque conseil de classe en fonction du niveau d'apprentissage atteint par chacun des élèves.

Étant donné qu'il s'agit d'évaluations externes non certificatives, les résultats obtenus par les élèves ne peuvent en aucun cas sanctionner leur parcours scolaire.

Après la passation, les membres du Service général de l'Inspection ainsi que les conseillers pédagogiques, peuvent apporter leur appui aux équipes éducatives dans l'analyse et l'exploitation des résultats des évaluations externes non certificatives et des pistes didactiques.

L'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC) propose aussi des journées de formation visant notamment à construire et mettre en œuvre des stratégies pédagogiques et organisationnelles susceptibles d'améliorer les résultats.

Les épreuves des années précédentes sont disponibles sur la page
www.enseignement.be/evaluationsexternes

LES ÉTAPES CLÉS D'UNE ÉVALUATION EXTERNE NON CERTIFICATIVE

CONCEPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve à laquelle vous participez a été élaborée par un groupe de travail composé de différents acteurs du monde éducatif. Ce groupe de travail choisit les compétences à évaluer dans la discipline concernée et rédige l'épreuve en tenant compte des contraintes organisationnelles qu'engendre une évaluation à large échelle (durée de passation, cohérence et clarté des corrections...).

Avant la passation, chaque épreuve a été prétestée afin d'en assurer la pertinence et la validité.

PASSATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les modalités de passation que les directions et les enseignants doivent respecter précisent le calendrier, les durées des différentes parties de l'épreuve, les consignes à donner aux élèves...

CORRECTION ET ENCODAGE DES RÉSULTATS

Les modalités de correction des items ont été élaborées parallèlement à leur conception de manière à réduire au maximum les biais de subjectivité dans la correction.

Les codes correspondant aux réponses des élèves seront soigneusement compilés dans la grille informatique disponible sur la page : www.enseignement.be/evaluationsexternes

ANALYSE DES RÉSULTATS

La grille informatique apporte des informations globales relatives à la classe. Elle permet notamment d'obtenir le score global, différents sous-scores de l'épreuve ainsi que la proportion des élèves de la classe qui ont réussi chaque item. Il est aussi possible de repérer les items et les groupes d'items les mieux réussis par les élèves. L'analyse de la grille apporte également des informations plus spécifiques par élève : nombre d'abstentions, nombre d'erreurs, score total, sous-scores...

Comme le stipule le décret du 2 juin 2006, les résultats ne peuvent en aucun cas servir à un classement entre élèves ou entre écoles, ni à aucune autre forme de publicité. Par ailleurs, les membres du personnel, les Pouvoirs Organisateurs, les inspecteurs et les conseillers pédagogiques qui ont connaissance des résultats obtenus à l'évaluation externe non certificative sont tenus à cet égard par le secret professionnel. En cas d'infraction, l'article 458 du Code pénal est d'application.

RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

Les résultats d'un échantillon représentatif de l'ensemble des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont publiés dans le document *Résultats et commentaires*. Ce document permet aux enseignants de situer les résultats de leurs élèves par rapport au niveau moyen des élèves de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais également par rapport aux résultats des élèves qui fréquentent une implantation bénéficiant ou non de l'encadrement différencié. Les enseignants peuvent donc relativiser les résultats de leurs élèves, mais aussi discerner leurs difficultés et leurs forces. Les inspecteurs et les conseillers pédagogiques ont accès aux résultats des établissements dans lesquels ils exercent leur fonction. Ils sont invités à apporter leur appui dans l'analyse de ceux-ci.

PISTES DIDACTIQUES

Sur la base des constats issus de l'analyse des résultats de l'échantillon représentatif, des activités pédagogiques sont proposées par le groupe de travail et publiées dans le document *Pistes didactiques*. Ces pistes envisagent des actions concrètes et/ou des démarches d'apprentissage qui visent à améliorer la maîtrise des compétences ciblées par l'évaluation.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF

Après chaque évaluation externe, les chefs d'établissements et les enseignants sont invités à faire part de leurs avis, suggestions et commentaires par le biais de questionnaires. Ceux-ci sont traités de façon anonyme et visent à améliorer le dispositif dans son ensemble.

L'ÉPREUVE 2016

CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette année, l'épreuve de lecture et production d'écrit proposée aux élèves de 5^e année primaire est basée, pour le volet compréhension, sur trois textes possédant des caractéristiques bien distinctes au niveau de l'intention des auteurs, de la structure et de la longueur.

Le premier texte, relativement court (226 mots), fournit des conseils aux élèves pour les aider à lire une fable. Il s'agit d'un texte dont l'intention est injonctive comme l'indiquent le mot « recommandations » du titre et le mode impératif de la plupart des verbes du texte. La structure de ce texte peut être qualifiée d'explicative.

Le deuxième texte est la fable de La Fontaine *Le Loup et l'Agneau*. C'est un texte narratif à visée persuasive. Les fables font partie d'un genre littéraire qui propose le plus souvent des œuvres courtes. Celles de La Fontaine visent à la fois à faire réfléchir et à divertir. Il utilise les animaux pour représenter des comportements ou des caractères humains. La mise en scène des personnages illustre une morale qui n'est pas dogmatique et qui peut au contraire susciter la réflexion et l'échange de points de vue. Le groupe de travail a considéré que si les fables de La Fontaine sont parfois utilisées en classe (surtout au deuxième degré), c'est essentiellement dans le cadre d'exercices de lecture à voix haute ou de récitations. Il a donc été décidé d'utiliser ce texte pour disposer d'un diagnostic sur son niveau réel de compréhension par les élèves. Par ailleurs, ce texte se prête bien à l'évaluation de la maîtrise des unités lexicales et de la compréhension des anaphores notamment dans un contexte linguistique peu familier.

Le troisième texte de l'épreuve se distingue des deux premiers notamment par sa longueur. Le texte s'étend sur trois pages A4 (895 mots) et, compte tenu de l'âge des élèves, il peut être qualifié de texte résistant. C'est un récit fictionnel, à structure narrative et dont l'intention est de faire réfléchir. Conformément aux *Socles de compétences*, on parlera donc d'intention persuasive. Ce récit présente la particularité de se situer dans l'imaginaire – il se déroule sur l'étoile d'Aldébaran – tout en relatant des éléments bien réels – le comportement des humains par rapport à la consommation de pétrole. Ces deux dimensions qui se côtoient et s'entremêlent imposent au lecteur une posture particulière pour discerner ce qui relève du réel et ce qui relève de la fiction.

La compréhension d'un texte ne peut évidemment être réduite à la connaissance des mots qui le composent. Toutefois, l'élève qui comprend les mots, qui peut prendre en compte le contexte pour leur attribuer une signification adéquate, l'élève qui perçoit bien ce que les pronoms et autres anaphores remplacent dans le texte sera mieux outillé pour affronter un texte résistant ou d'un genre littéraire moins familier pour lui. C'est pourquoi ces dimensions (facteurs de cohérence et unités lexicales) sont évaluées de façon un peu plus approfondie que dans les épreuves précédentes.

L'épreuve est structurée en quatre parties distinctes : une pour chacun des trois textes destinés à évaluer la lecture et une quatrième pour la tâche de production d'écrit. Cette dernière consiste pour l'élève à rédiger une lettre pour convaincre un ami de l'accompagner à un spectacle. L'élève doit y développer deux arguments au moins. Il s'agit donc ici aussi d'un écrit à visée persuasive.

Ces spécificités devraient permettre d'affiner le diagnostic dans le domaine de la compréhension de l'écrit, plus particulièrement la compréhension des élèves confrontés à un texte long ou à un genre littéraire peu familier.

QUESTIONS ET RÉPONSES DE FORMATS DIFFÉRENTS

La majorité des questions de l'épreuve sont des questions ouvertes : 25 items ouverts à réponses brèves et 15 à réponses construites. Les questions fermées à choix multiple (QCM) représentent 25 items sur les 65 que compte l'épreuve. Ceci dit, la plus ou moins grande complexité des questions n'est pas toujours liée à leur format. Certaines QCM peuvent exiger de la part de l'élève un raisonnement et des démarches complexes. C'est par exemple le cas à l'item 35 où l'élève doit choisir parmi quatre propositions le sens de la morale de la fable *Le Loup et l'Agneau*. À l'item 37, l'élève doit cocher la proposition qui décrit l'intention de l'auteur. Les caractéristiques du texte rendent cet item très complexe. Effectivement, ce texte présente une certaine ambiguïté : il s'agit d'un récit de fiction qui comprend néanmoins des éléments issus de la réalité.

Les questions ouvertes à réponses construites (environ un quart de l'épreuve) obligent l'élève à structurer sa pensée en même temps que ses réponses et permettent à l'enseignant d'appréhender son raisonnement.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Une partie importante de l'épreuve (environ la moitié des items) met en jeu les compétences d'élaboration de significations et vise ainsi la compréhension des informations explicites, implicites et la perception du sens global des textes. Toutefois, pour les raisons évoquées plus haut, les concepteurs ont souhaité approfondir le diagnostic relatif aux compétences des élèves en matière de perception de la cohérence entre phrases et groupes de phrases (notamment la compréhension des anaphores), de la prise en compte des unités grammaticales et du traitement des unités lexicales.

Les compétences et savoir-faire évalués dans l'épreuve et les items correspondants sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

COMPRÉHENSION DE TEXTES (65 items)		
COMPÉTENCE	NOMBRES D'ITEMS	ITEM
Orienter sa lecture en fonction de la situation de communication	8	6-7-8-9-37-38-39-45
Élaborer des significations : dégager des informations explicites	7	1-2-13-42-44-51-61
Élaborer des significations : découvrir des informations implicites	13	21-22-23-24-30-43-47-55-56-57-58-59-60
Élaborer des significations : percevoir le sens global	13	3-4-5-19-20-33-34-35-36-37-41-52-65
Dégager l'organisation du texte	3	14-15-18
Percevoir la cohérence entre phrases et groupes de phrases	7	16-17-27-29-32-62-64
Tenir compte des unités grammaticales	2	31-54
Traiter les unités lexicales	12	10-11-12-25-26-28-46-48-49-50-53-63

PRODUCTION D'ÉCRITS (9 items)		
COMPÉTENCE	NOMBRES D'ITEMS	ITEM
Orienter son écrit en fonction de la situation de communication	3	E1-E2-E3
Élaborer des contenus	3	E4-E5-E6
Assurer l'organisation et la cohérence du texte	1	E7
Utiliser les unités grammaticales	2	E8-E9

CALENDRIER DE L'ÉPREUVE DE 2016

Cette année l'évaluation externe non certificative se déroulera **entre le 10 et le 14 octobre 2016**.

En 5^e année primaire, il s'agit de programmer quatre séances de test d'inégales longueurs. Elles ne peuvent être consécutives : elles seront séparées au minimum par une récréation ou, idéalement, ne se dérouleront pas le même jour.

Les différentes parties sont présentées aux élèves dans l'ordre du carnet.

PARTIE 1 – QUATRE RECOMMANDATIONS POUR LIRE UNE FABLE

40 minutes maximum

Items 1 à 12

PARTIE 2 – LE LOUP ET L'AGNEAU

60 minutes maximum

Items 13 à 36

PARTIE 3 – L'ÉTRANGE RAPPORT DU PATROUILLEUR FLIXX

70 minutes maximum

Items 37 à 65

PARTIE 4 – PRODUCTION D'ÉCRIT

50 minutes maximum

CONSIGNES DE PASSATION

Il est légitime que chaque enseignant ait le souci de respecter les différences entre ses élèves. Toutefois, pour que la validité de l'épreuve soit assurée, il est impératif que la passation se déroule dans les mêmes conditions pour toutes les classes. Les consignes de passation permettent de garantir la pertinence des informations recueillies par ces évaluations.

Nous conseillons à toutes les personnes chargées de la passation de lire préalablement l'intégralité de ce dossier et de l'épreuve.

Même si les élèves passent l'épreuve en compagnie de leur enseignant attitré, la présentation du carnet ne leur est peut-être pas familière ; il semble opportun de les informer et de les rassurer quant à cette passation. Quelques jours avant le début de l'évaluation, décrivez-leur ce qu'est une évaluation externe non certificative en leur expliquant, par exemple, que :

- tous les élèves de leur année, de toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (environ 50 000 enfants) participent à ce test durant la même semaine ;
- cette épreuve n'aura aucune conséquence sur leur parcours scolaire, mais il est toutefois important d'effectuer le travail le plus sérieusement possible car elle a pour objectif de cerner les difficultés rencontrées par les élèves afin de chercher différents moyens d'y remédier.

Aucun document ne sera remis aux élèves avant la passation. Le carnet et le portfolio de chaque élève seront repris en fin de séance et redistribués lors de la suivante pour poursuivre l'épreuve.

Le premier jour de la passation, il est demandé aux élèves de compléter le cadre de la couverture du carnet : nom, prénom, classe, numéro d'ordre et école. Il s'avère utile de vérifier ces informations lors de la reprise des documents.

Avant chaque séance, l'enseignant repère, avec les élèves, les pages relatives à la partie considérée. Lors de cette découverte, il est utile de leur expliquer que les séries de cases carrées à droite des questions seront utilisées pour la correction et qu'ils ne doivent donc pas s'en préoccuper.

Le carnet a été conçu de façon à ce que chaque élève puisse travailler seul. Les élèves n'ont donc, en principe, pas besoin d'explications supplémentaires.

CONSIGNES SPÉCIFIQUES À L'ÉPREUVE DE 5^e ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- Assurez-vous avant la passation que chaque élève dispose d'un bic bleu et d'un bic rouge. Tout autre matériel est inutile.
- Précisez aux élèves que les textes à consulter sont renseignés au début de chaque partie de l'épreuve. Insistez sur l'importance d'en prendre connaissance consciencieusement pour répondre aux questions.
- Insistez également sur l'importance d'une lecture attentive des consignes.
- Le vocabulaire du carnet a été soigneusement choisi et les concepteurs de l'épreuve considèrent que ce vocabulaire appartient au lexique de la discipline. Quant au vocabulaire des textes, il est inhérent aux différents genres littéraires considérés. Dans un souci de standardisation des conditions de passation, vous n'êtes pas autorisés à clarifier des mots incompris.
- L'utilisation de dictionnaires ou d'autres référentiels n'est pas autorisée pendant la réalisation de l'épreuve, ceci afin de garantir des conditions de passation identiques pour tous les élèves. C'est la raison pour laquelle l'orthographe ne sera pas prise en compte dans l'évaluation de la production écrite puisque les *Socles de compétences* prescrivent des niveaux de maîtrise de l'orthographe « en ayant recours à des référentiels d'orthographe d'usage et grammaticale ».
- Pour la production d'écrit, veillez à ce que les élèves rédigent leur premier jet au brouillon, puis qu'ils se corrigent en utilisant la grille de relecture avant de recopier leur lettre dans le cadre de la dernière page du carnet. Le brouillon peut fournir des informations sur la façon dont les élèves améliorent (ou non) leur écrit entre le premier jet et la mise au net, mais pour l'évaluation, seule la deuxième version sera prise en compte.

MODALITÉS DE CORRECTION

Les corrections et l'encodage des résultats seront effectués collectivement par tous les enseignants de l'équipe éducative sous la responsabilité du chef d'établissement. Ils devront être clôturés pour le **vendredi 21 octobre 2016 au plus tard**.

Ces corrections se feront dans le respect du guide de codage que vous trouverez dans les pages suivantes.

Celui-ci fournit un ensemble de critères standardisés pour juger de la qualité des réponses obtenues. Vous indiquerez directement dans le carnet de l'élève un code pour chaque item dans les cases numérotées.

Pour toutes questions relatives aux corrections du test, vous pourrez contacter :

- au Service général du Pilotage du Système éducatif, Nicolas Bertrand, 02/690 80 62 ;
- au Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement de l'ULg, Françoise Crépin, 04/366 20 57.

ENCODAGE DES RÉSULTATS

Une fois les épreuves codées dans les carnets des élèves, les codes devront être retranscrits dans les grilles d'encodage prévues et fournies par le Service général du Pilotage du Système éducatif à l'adresse suivante :

www.enseignement.be/evaluationsexternes

UNE GRILLE PAR CLASSE

La grille est conçue pour calculer automatiquement les résultats moyens par item, par compétences pour chacun des élèves et pour l'ensemble de la classe. Les élèves y sont répertoriés selon le numéro d'ordre qui leur a été attribué au moment de la passation.

QUELQUES SITUATIONS PARTICULIÈRES

- Un élève a été absent à l'ensemble de l'épreuve : notez le code « a » dans la colonne « Élève absent(e) à la totalité de l'épreuve » de la grille d'encodage.
- Un élève a été absent à une partie de l'épreuve : notez le code « a » dans les cases correspondant à tous les items non résolus suite à cette absence.
- Un élève ne respecte pas parfaitement la consigne (par exemple, il entoure sa réponse au lieu de la cocher, il n'indique pas la réponse à l'endroit prévu...) : s'il est possible de comprendre la réponse de l'élève, elle doit être codée sans tenir compte de ce paramètre.
- Un élève mentionne plusieurs réponses pour un même item (il coche plus de cases que prévu) : la réponse est considérée comme incorrecte et reçoit le code « 0 ».
- **En cas de doute sur l'attribution d'un code plutôt qu'un autre : l'enseignant cherche autant que possible à déterminer si la réponse peut être équivalente à celle fournie dans la grille de codage. L'organisation mise en place pour les corrections peut aussi permettre de résoudre collectivement ces hésitations.**

ÉCHANTILLON DESTINÉ À L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Les écoles dont les classes ont été sélectionnées pour composer l'échantillon en seront informées après la passation. Seules les grilles d'encodage de ces classes devront être renvoyées au Service général du Pilotage du Système éducatif. Les enseignants complèteront un questionnaire relatif au niveau de difficultés des questions.

GUIDE DE CODAGE

Les réponses attendues à chacun des 65 items composant l'épreuve de compréhension de textes sont décrites dans le tableau ci-dessous. La règle générale est la suivante :

	Code
Réponse correcte et complète	1
Réponse incorrecte ou plus de réponses qu'attendu (pour les QCM)	0
Absence de réponse	9
Absence de l'élève	a

Les neuf critères d'évaluation de la production écrite se trouvent à la fin du guide de codage.

Pour toutes les questions ouvertes, il convient de se référer rigoureusement à la grille de codage et aux exemples de réponses à accepter ou à rejeter.

Il s'agit d'une épreuve de compréhension de textes ; pour autant que les réponses de l'élève soient compréhensibles, en aucun cas il ne sera pénalisé pour la formulation et pour l'orthographe de ses réponses aux questions ouvertes.

PARTIE 1 – QUATRE RECOMMANDATIONS POUR LIRE UNE FABLE

Item	Réponse
1	écrites il y a quatre siècles OU pas destinées aux enfants de notre âge
2	pas destinées aux enfants de notre âge OU écrites il y a quatre siècles (différent du précédent)
3	caractéristiques des personnages (ou équivalent) OU exemples de la liste. Exemple ...à reconnaître qui est le bon ou le mauvais (personnage)
4	leçon/morale de l'histoire Accepter des mots recopiés du paragraphe s'ils contiennent « leçon ». Exemple Demande-toi quelle leçon tu peux tirer de l'histoire.
5	façon dont l'auteur écrit OU vers/sons
6	<i>L'auteur</i>
7	<i>Le lecteur</i>
8	<i>Le lecteur</i>
9	<i>L'auteur a donné un exemple</i>
10	Les deux « rait » d'une couleur, les deux « ure » d'une autre Accepter si l'élève a entouré correctement, mais les mots complets
11	« souvent »
12	des vers Accepter d'autres orthographes : verts, verres, etc.

PARTIE 2 – LE LOUP ET L'AGNEAU

Item	Réponse
13	« deux » OU « 2 »
14	L'Agneau
15	Le Loup OU l'animal plein de rage
16	La raison du plus fort est toujours la meilleure OU la leçon/morale
17	<i>L'auteur</i>
18	pour aider le lecteur (pour nous aider) à comprendre Exemple Pour comprendre les mots (difficiles)
19	<i>Que le Loup a de bonnes raisons de manger l'Agneau</i>
20	Une réponse cochée parmi les deux suivantes <ul style="list-style-type: none">▪ <i>Que l'Agneau n'est pas coupable de ce dont le Loup l'accuse</i>▪ <i>Que le Loup n'a aucune bonne raison de manger l'agneau</i>
21	Poli : le Loup et l'Agneau
22	De mauvaise foi : Le Loup
23	Courageux : l'Agneau
24	Agressif : Le Loup
25	Sire OU (votre) Majesté OU Elle
26	Sire OU (votre) Majesté OU Elle différent du précédent
27	<i>Votre majesté</i> OU <i>le Loup</i>
28	rage
29	L'Agneau
30	<i>parce qu'il se sent supérieur</i>
31	parce que ce sont (c'est comme) les noms/prénoms des personnages OU parce que l'auteur les considère comme des personnes OU équivalent
32	<i>« se désaltérait » est à l'imparfait, « survient » est au présent</i>
33	Il fait parler les animaux OU Le Loup et l'Agneau parlent OU les animaux ça ne parle pas.
34	<i>Monde réel</i> pour les deux premiers vers ET <i>Monde imaginaire</i> pour les suivants
35	<i>C'est toujours le plus fort qui gagne, même quand il a tort.</i>
36	Deux propositions parmi les trois suivantes <ul style="list-style-type: none">▪ <i>Quand on manque de mots, on use de violence.</i>▪ <i>Ventre affamé n'a point d'oreille.</i>▪ <i>La méchanceté souvent va avec la bêtise.</i>

PARTIE 3 – L'ÉTRANGE RAPPORT DU PATROUILLEUR FLIXX

Item	Réponse
37	<i>Sensibiliser le lecteur à une situation écologique dramatique</i>
38	Pierre-André Magnin OU Magnin
39	<i>Sur Internet</i> ET « (www) énergie-environnement.(ch) » OU il y a (le nom d') un site Accepter « www »
40	la suite complète 4-2-1-3
41	<i>C'est une histoire imaginaire</i> ET justifié par « Les extraterrestres (ou Flixx, ou les Mille Sages...) ça n'existe pas » (ou équivalent)
42	Le conseil des Mille Sages Accepter « Le conseil », « Les (Mille) Sages »
43	<i>Pour mieux connaître la Terre et ses habitants</i>
44	« Il faut dire qu'il y a tellement d'étoiles intéressantes dans la Galaxie » Exemple Trop (beaucoup) d'étoiles dans la Galaxie
45	tout ou en partie « La sonde a quitté le système solaire en 1983 pour un voyage de deux millions d'années vers l'étoile d'Aldébaran » Accepter les réponses qui font allusion à la légende de la plaque ou le mot « Authentique »
46	<i>un soldat qui participe à une patrouille</i>
47	(Ils ressemblent) aux humains
48	Océan : grandes surfaces d'eau Ne pas accepter « eau » tout seul
49	Continent : Terres émergées (bien réparties)
50	Auto : engins à quatre roues Ne pas accepter des synonymes d'auto : voitures, etc.
51	L'élève donne deux adjectifs parmi les six suivants : <ul style="list-style-type: none">▪ jolie ;▪ bleue ;▪ (bien) proportionnée ;▪ (bien) réparties ;▪ belle ;▪ agréable.
52	<i>Il hésite à ce sujet.</i>
53	<i>Les Mille Sages sont tous du même avis.</i>
54	L'élève a entouré un élément parmi les suivants : <ul style="list-style-type: none">▪ « Pour le brûler ! » avec le point d'exclamation▪ « ! » seul▪ « s'exclamèrent (les Mille Sages) »▪ « Mais pourquoi donc (le brûler) ? »

Item	Réponse
55	<i>Fabriquer des vêtements</i> en BLEU
56	<i>Fabriquer des médicaments</i> en BLEU
57	<i>Chauffer des maisons</i> en ROUGE
58	<i>Fabriquer de l'énergie électrique</i> en ROUGE
59	<i>Fabriquer des matériaux pour les habitations</i> en BLEU
60	<i>Faire avancer des engins à quatre roues</i> en ROUGE
61	Une réponse parmi les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ inondations ; ▪ tempêtes ; ▪ sécheresse ; ▪ dérèglement du climat.
62	<i>Les autres espèces de la Terre</i>
63	<i>Imprécis</i>
64	Deuxième proposition « En revanche »
65	Un comportement pertinent en lien avec le respect de l'environnement, formulé de façon générale ou plus concrète. Exemple Réduire la consommation (de pétrole), ne pas gaspiller, j'utiliserais les transports en commun, je roulerais en vélo, etc.

PARTIE 4 – PRODUCTION D'ÉCRIT

Item	Description	Code
Orienter son écrit en fonction de la situation de communication		
E1	Texte facile à déchiffrer	1
	Texte difficile à déchiffrer	0
E2	Quatre éléments de la lettre attendus : en-tête – corps – formule de politesse – signature	2
	Présence d'un ou deux éléments	1
	Aucun élément spécifique à la mise en page d'une lettre	0
E3	Ton adapté à la situation (ton familier, tutoiement...)	1
	Ton inadapté à la situation	0
Élaborer des contenus		
E4	Présence des éléments essentiels à l'invitation (Où ? Quand ? Quoi ?)	2
	Présence d'un ou deux éléments	1
	Absence des éléments essentiels à l'invitation	0
E5	Présence de deux arguments pour convaincre le destinataire	2
	Présence d'un seul argument	1
	Absence d'argument	0
E6	Les arguments sont développés	1
	Les arguments sont simplement recopiés de l'affiche	0
Assurer l'organisation et la cohérence du texte		
E7	Choix d'un système de mode et de temps approprié	2
	Une ou deux erreurs dans le choix des temps	1
	Système de mode et de temps inapproprié	0
Utiliser les unités grammaticales		
E8	Pas d'erreur de syntaxe	2
	Une ou deux erreurs de syntaxe	1
	Plus de deux erreurs de syntaxe	0
E9	Pas d'erreur de ponctuation	2
	Une erreur de ponctuation	1
	Au moins deux erreurs de ponctuation	0

CONTACTS UTILES

Si des problèmes se présentent lors de l'organisation de la passation ou de la correction, il est possible de contacter :

POUR TOUT PROBLÈME

- **Nicolas BERTRAND**
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Pilotage du Système éducatif
02 / 690 80 62 (fax : 02/690 82 39)
n.bertrand@cfwb.be

POUR UN PROBLÈME RELATIF À L'ÉPREUVE UNIQUEMENT

- **Françoise CRÉPIN**
Chercheuse au Service d'analyse des Systèmes et Pratiques d'enseignement de l'ULg
04 / 366 20 57
f.crepin@ulg.ac.be

The image features a large, stylized graphic of the letters 'p5' in a dark blue color. The letters are set against a background that transitions from a solid dark blue at the top to a lighter, almost white blue at the bottom. The 'p' is a simple, rounded lowercase letter, and the '5' is a stylized, rounded number.

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Pilotage du Système éducatif
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000
Impression : Desmet-Laire - contact@desmetlaire.be
Graphisme : MO - maria.bouras@cfwb.be
Septembre 2016

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 19 199
courrier@mediateurcf.be
Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général
La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française »
visée à l'article 2 de la Constitution